



Moulins, le 7 mai 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2019-2020

La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) s'est réunie le 30 avril 2019 afin d'émettre un avis sur les dates d'ouverture et de clôture de la chasse pour la saison cynégétique 2019-2020.

Conformément à l'article L120-1 du code de l'environnement relatif à la mise en œuvre du principe de participation du public, le projet d'arrêté suivant est soumis à consultation du public :

- Arrêté relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2019-2020.

Ce projet d'arrêté est consultable soit sur le site internet des Services de l'Etat <http://www.allier.gouv.fr> soit à la Préfecture – bureau des procédures d'intérêt public – 2, rue Michel de l'Hospital – 03000 MOULINS.

Toute personne intéressée peut faire part de ses observations directement sur la boîte fonctionnelle dédiée à cet usage ou par courrier adressé à la Direction départementale des territoires – Service environnement – Bureau Espaces Naturels, Forêt, Chasse – 51, boulevard Saint Exupéry – CS 30110 – 03400 YZEURE.

#### **Contact presse**

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle  
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36  
[pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00